FRANCE RUGBY

LA SITUATION FINANCIERE DE LA FFR AVANT/APRÈS LE COVID 19

Alexandre Martinez, Trésorier Général de la FFR

« La crise que nous traversons est inédite, certains clubs vivent aujourd'hui une situation grave pouvant mettre en péril leur existence future, il est donc du devoir de la FFR de les aider. Pour cela, le rugby français peut compter sur la situation financière robuste de la FFR avec une trésorerie de 76M d'€ dont 59M d'€ de fonds assurance, des fonds propres estimés à 32,5 M d'€ et près de 110 M d'€ assurés jusqu'en 2024 grâce à nos contrats partenaires. Nous avons donc les ressources pour traverser cette crise tout en restant au soutien de nos clubs. »

1 LA SITUATION FINANCIÈRE AVANT LE COVID 19

LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE DE LA FFR AVANT 2016 : L'ÉPARGNE

Constitution d'une épargne pour la construction du « grand stade »

Avant 2016, l'objectif de la fédération était de se **constituer un capital solide en épargnant massivement** pour financer la construction d'un « grand stade ».

☞ A ce titre, les capitaux propres de la fédération ont atteint 50,5 M d'€ en 2016, et les provisions pour Risques et Charges étaient de 15,1 M d'€.

À noter : au moins de juin 2019, les capitaux propres étaient de 44.001.387€ (soit une baisse de 6.559k€) et les Provisions pour Risques et Charges de 16.885.154€.

LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE DE LA FFR DEPUIS 2016 : LA REDISTRIBUTION

- Depuis décembre 2016 la FFR exerce une politique de **redistribution aux clubs de rugby amateur.** L'objectif n'est plus d'accumuler des ressources, ou des bénéfices, pour financer un grand projet, mais d'aider les clubs qui sont les porteurs de notre mission de service public.

- Ainsi, la FFR a abandonné le projet de grand Stade pour amorcer une politique de redistribution aux clubs :

 - **2017/2018 : 7 M d'€**
 - **2018/2019 : 9.4 M d'€**
 - **2019/2020 : 16.8 M d'€**

SOIT **33.2 M d'€** REDISTRIBUES AU MONDE AMATEUR DE JUILLET 2017 À JUILLET 2020.

« Notre mission de service public est de développer le rugby sur le Territoire. Il a donc été décidé après l'abandon du projet Grand Stade de mettre en place une politique de réorientation massive des ressources vers le monde amateur. En effet, pour participer au développement du rugby il n'y avait aucune utilité de continuer à épargner en accumulant les ressources et les bénéfices sur le compte de la FFR. Cet argent appartient et revient aux clubs amateurs et aujourd'hui plus que jamais face à la crise que nous traversons. » Alexandre Martinez, Trésorier Général de la FFR

LES EXERCICES BUDGÉTAIRES ANNUELS DEPUIS 2016*

**CHIFFRES VALIDÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES*

- En parallèle de cette nouvelle politique, depuis 3 saisons, 2 exercices budgétaires annuels ont été bénéficiaires et un exercice déficitaire...

 - ↗ 2016/2017 : + 0,900 M€
 - ↘ 2017/2018 : - 7,350 M€.
 - ☞ provisions abandon projet Grand Stade
 - ☞ Constitution du dossier pour la candidature remportée pour l'accueil de la Coupe du Monde 2023
 - ☞ Organisation de la Coupe du Monde des moins de 20 ans.
 - ↗ 2018/2019 : + 0,211 M€
 - ↗ 2019/2020 : +0,060 M€ au 31/12/2019 (sur 6 mois d'exercice)

- ... tout en mettant en place une politique de réorientation des ressources à destination du monde amateur à hauteur des **33,2 millions** précités.

À noter : sans la politique de redistribution , la FFR aurait bouclé le budget 2017-2018 à - 1,39 M€ (contre - 7,3 M€), et le suivant à + 8,8 M€ (contre + 0,2 M€)

L'ÉTAT DES FINANCES DE LA FFR

- La Trésorerie de la FFR au 30 avril 2020 est de **89.7 Millions d'€**
 76 M d'€ de Trésorerie + 13.7 M d'€ avancés au GIP et au GIE France 2023
- Des **fonds** propres à hauteur de **32.5 Millions d'€**
- Des provisions pour Risques et Charges à hauteur de près de **17 Millions d'€**
- Un budget annuel de près de **110 Millions d'€**

2 LA SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE SUITE AU COVID19

LE PLAN DE SOUTIEN DE LA FFR ENGAGÉ SUITE AU COVID-19 A HAUTEUR DE 35M€

14 MILLIONS D'EUROS POUR AIDER À TERMINER LA SAISON 2019-2020

La Fédération Française de rugby a décidé d'interrompre tous les prélèvements sur les comptes clubs opérés par les Ligues Régionales de Rugby au bénéfice de la FFR et d'elles-mêmes.

A ce titre, les clubs n'auront pas à verser sur ces 3 derniers mois et **n'auront à assumer que 75% des coûts des lignes de dépenses ci-dessous** :

- Les cotisations licences
- Les coûts de mutation
- Les cotisations assurance
- Le coût des timbres des membres non actifs

21 MILLIONS D'EUROS POUR RELANCER LA SAISON 2020-2021

La FFR, consciente de la difficulté que rencontreront les clubs dès le début de la saison prochaine, a décidé d'**étendre** cette **mesure.** Ce qui fera de 2020-2021, une **saison à zéro prélèvements** pour les Clubs.

A ce titre, les clubs n'auront pas à verser sur l'ensemble de la saison 2020 -21

- Les couts de mutation
- Les cotisations licences
- Le coût des timbres des membres non actifs
- Le coût des licences assurance

C'est-à-dire que sur la saison prochaine la FFR et la Ligue régionale ne prélèveront pas les montants **correspondants aux** cotisations fédérales et territoriales **ainsi que la part correspondant aux assurances** de l'intégralité des licences qui seront délivrées.

LE FINANCEMENT DU PLAN DE SOUTIEN

UN FINANCEMENT SUR 3 BASES :

1. Avec le bénéfice qui aurait été le résultat de 2019-2020 sans la crise, un budget bénéficiaire d'environ + 3,5 M€ - 4 M€
2. Un recours aux fonds propres de la FFR (d'un total de 32,5M€)
3. Un recours au fonds d'assurance (d'un total de 59M€)

3 LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU COVID19

UNE POTENTIELLE ANNULATION DE LA TOURNEE DE NOVEMBRE 2020

- Il est indéniable qu'une annulation de la tournée de novembre aurait un impact important pour toutes les fédérations majeures, et y compris la FFR.

- L'hypothèse budgétaire d'une annulation de la tournée de novembre a été étudiée et la bonne santé financière de la FFR lui permettrait de pouvoir assumer **cette situation difficile sans pour autant la mettre en péril.**

- Une proposition de budget 2020-21 réduit à hauteur de 15-20% portant sur la priorisation de tout ce qui était indispensable à la FFR a été étudiée si la crise venait à durer.

- Quelle que soit l'issue, la FFR maintiendra son **plan de soutien** à destination des clubs à hauteur de **21 Md'€** sur la saison prochaine ainsi que le **programme de réorientation des ressources** à destination du rugby amateur sur la saison 2020/2021

FRANCE
RUGBY

Contact presse

Alixia GAIDOZ

Alixia.gaidoz@ffr.fr

06.45.48.47.28